



LES FRIGON

BULLETIN DES FAMILLES FRIGON,
FRIGONE, FREGO, FREEGO,
FREGOE, FREGON, FREGONE

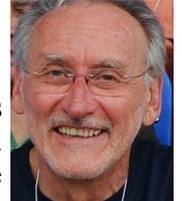
Bulletin français: ISSN 1703-4167
Bulletin bilingue: ISSN 1703-4140

VOLUME 27 - NUMERO 3

AUTOMNE 2020

AU FIL DES ARCHIVES - LA PESTE

Pierre Frigon⁰⁰⁴



« Un mal qui répand la terreur,
Mal que le Ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre,
La peste¹ (puisqu'il faut l'appeler par son nom)
Capable d'enrichir en un jour l'Achéron,
Faisoit aux animaux la guerre.
Ils ne mouroient pas tous, mais tous étoient frappez;
[...]² »

Et les humains ne sont pas épargnés. La peste bubonique, principalement transmise par des puces infectées par des rats porteurs du bacille *Yersinia pestis*, était implacable et sans remède avant la découverte des antibiotiques. La peste peut aussi être transmise par voie aérienne d'une personne à une autre par l'intermédiaire de gouttelettes respiratoires projetées dans l'air par la toux. La peste pulmonaire est foudroyante et tue en quelques jours. La manipulation de cadavres infectés est aussi un mode de transmission. On imagine donc la terreur qui s'emparait des populations touchées.

Docteur Schnabel de Rome portant la « peste noire ».
Gravure de Paul Fürst, 1656.

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Costume_du_m%C3%A9decin_de_pestes



Pour se protéger, les médecins s'habillaient de la tête aux pieds. Les « médecins de peste du XVII^e siècle qui portaient un masque en forme d'oiseau étaient appelés " médecins bec ". Des sangles maintenaient ce masque de protection à l'avant du nez. Le masque était muni de **bésicles**³ et un bec incurvé à deux trous pour la respiration. Le bec pouvait contenir des fleurs séchées (notamment des roses et des œillets), des herbes (notamment la menthe), des épices, du camphre ou une éponge de vinaigre. Le but était d'éloigner les mauvaises odeurs supposées être la cause principale de l'épidémie selon la

(Suite page 18)

¹Description de la maladie : <https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/fiches-maladies/peste>

²Jean de La Fontaine, « Les animaux malades de la peste », dans : *Fables choisies mises en vers par M^r de la Fontaine, troisieme partie*, Paris, chez Denys Thierry, rue S. Jacques, et Claude Barbin, au Palais, 1678, avec privilège du roy, 222 pages, page 9. Téléchargeable sur le site Gallica.

³Bésicles = lunettes.

SOMMAIRE

Au fil des archives - La peste	17
Le mot de la présidente	19
Augustin Frigon impressionne les Français	19
Au fil des archives - La peste	20
Au fil des archives - Frigon ou Frigou	23

Postes Canada

Numéro de la convention 40069967
de la Poste - publication

Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante:
Association des familles Frigon inc.
1190, 37^e Avenue
Laval (QC) H7R 4W4

IMPRIMÉ - PRINTED PAPER SURFACE

Pour le renouvellement de votre cotisation,
consulter votre date d'expiration dans le bloc adresse.

(Suite de la page 17)

théorie des **miasmes**⁴ alors en vigueur. Théorie qui sera réfutée par la théorie microbienne. Ils utilisaient des baguettes en bois pour examiner les pestiférés sans les toucher (notamment pour enlever leurs vêtements et prendre leur pouls)⁵.

On ne connaissait pas la cause de la maladie certes, mais on savait qu'elle se propageait d'une personne à une autre. Ainsi, entre 1582 et 1640, le Parlement de Bretagne émet de nombreux arrêts pour la prévention et la lutte contre la peste⁶. On constate que les mesures actuelles mises en place pour combattre le COVID-19 trouvent écho dans ces événements passés. En voici quelques uns promulguées à un moment ou un autre durant la période 1582 - 1640.

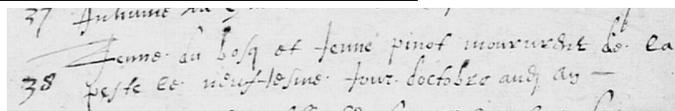
Pour limiter la propagation dans la ville de Rennes, des mesures d'assignation à domicile sont prises envers ceux qui sont atteints. Par exemple, « apposition de cadenas sur la maison d'André de la Porte conseiller, dont l'épouse est malade. » et « défense aux serviteurs et domestiques de Mr André de la Porte conseiller de sortir hors de la demeure dudit de la Porte. » Les mendiants vagabonds sont mis en prison ou chassés hors des communes. On ferme l'école des Jésuites. On interdit aux étudiants de communes environnantes de venir à Rennes On ordonne de déplacer les marchés hors de la ville. On désinfecte les biens des morts. Il est interdit de se rendre à la foire ou aux rassemblements religieux de la Fête Dieu et du Saint Sacrement. Défense aux habitants d'aller boire et manger dans les hôtels, tavernes et cabarets. Couvre feu à 10h00 du soir. On impose même des séances d'information : « ordre au sénéchal de faire réunir trois fois par semaine les habitants de Rennes pour délibérer des mesures relatives à la "contagion". » On dégage des fonds pour le combat contre la maladie : « allocation de 3 000 livres pour le service des malades de la peste sur la ferme de l'abbaye Saint Melaine tenue par Georges Henry ». Prélèvement de 2 400 livres « sur les deniers affectés au bastiment du palais ». On interdit la « vente de biens meubles dans Rennes et les "neuff paroisses de la chastellenye" notamment par les greffiers,

huissiers, sergents. » On donne congé de paiements de dettes : « élargissement pour six mois des prisonniers pour dettes, avec quarantaine au village de Gros Chesne. » On suspend les « audiences publiques du parlement⁷. » On interdit les « réunions de famille, à l'occasion des mariages ou pour toute autre raison. » On contrôle l'entrée de marchandises : « interdiction de l'introduction de marchandises dans Rennes venant de Normandie sans en avise les commissaires de police. » On punit sévèrement ceux qui vont à l'hôpital pour les mauvaises raisons : « deffense aux habitants de cette ville [...] d'aller en la maison de la Santé de cette ville et boire avec les officiers d'icelle [...] sur peine d'estre penduz et estranglez sans autre forme ni figure de procès. »

Tout au long du 17^e siècle, la peste frappe dans une région ou l'autre de France. Au fil des archives, on découvre qu'elle a sévi en Normandie, notamment, dans les communes de Sainte-Mère-Église, Appeville, Saint-Thomas-de-Saint-Lô et Sainte-Croix-de-Saint-Lô, durant les années 1625 et les années 1635. À partir des répertoires de décès de ces paroisses, voyons si les cas sont isolés ou si la mortalité a été significativement en hausse durant ces années.

Noter que les données ci-dessous concernant les décès à Sainte-Mère-Église ne provenant que d'une source : baptêmes, mariages et sépultures, Archives départementales de la Manche, disponibles sur Internet. Il pourrait donc exister des listes de décès dus à la peste ou autres qui ne sont pas répertoriés ici.

En 1626, à Sainte-Mère-Église.



38-Jeanne Dubosq et Jeanne Pinot moururent de la peste le neuvième jour d'octobre aud^{it} an⁸.

(Suite page 20)

⁴Miasmes : émanations provenant de substances en décomposition propagées dans l'air et qu'on croyait cause de la peste.

⁵https://fr.wikipedia.org/wiki/Costume_du_m%C3%A9decin_de_pestes

⁶http://www.wiki-rennes.fr/Arr%C3%AAts_du_Parlement_de_Bretagne_pour_la_pr%C3%A9vention_et_la_lutte_contre_la_pestes_1582_-_1640

⁷Parlement = palais de justice.

⁸Archives départementales de la Manche : <http://www.archives-manche.fr/ark:/57115/a011288085773Uk9IN0/ed152765ff>, Élément 82 de 134, page de gauche, 7^e.



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Réjeanne Frigon¹⁷⁷

19

Bonjour chers membres de l'association de la grande famille Frigon.

J'aimerais dans un premier temps vous transmettre tous mes meilleurs vœux de santé et de sérénité en cette période difficile que nous subissons tous. Je souhaite que chacun d'entre vous ne soit pas touché par cette pandémie.

L'Association a malheureusement été affectée, mais heureusement non infectée par ce confinement qui a mis en pause nos activités collectives. Cette pause et le confinement sont peut-être une occasion de pousser un peu plus nos efforts de recherche sur les lieux d'origine de notre ancêtre.

C'est le moment approprié pour consulter les archives numérisées de la France. En effet, l'internet nous permet de faire des recherches sans nous déplacer ni nous mettre en danger. Je vous invite donc à fouiller dans ces archives. Pour ce faire, vous pourriez consulter les archives d'une des communes où le patronyme « Frigon » a été identifié. Sur notre site, dans l'onglet « Doc. Membres », vous trouverez la présentation faite en 2018 par Claude²⁵⁶ où sont répertoriés ces communes. Dans

« Doc. Membres », voir dans « documents de Claude Frigon » : *Le lieu d'origine de François Frigon Dit Lespagnol — La grande question*. Qu'en pensez-vous? Si vous désirez faire de la recherche dans l'un ou l'autre des départements de France, faites connaître votre choix au secrétaire pour qu'il coordonne le tout (secretaire.frigon.org@gmail.com).

Dans un autre ordre d'idée, cette pause est aussi un moment approprié pour amorcer une réflexion sur l'avenir de l'association, compte tenu de l'implication des membres de moins en moins nombreux. Il importe de susciter l'adhésion et l'implication de nouveaux membres pour en assurer la pérennité.

Je tiens à souligner les membres du CA et CA+ qui n'ont pas chômé malgré la situation et qui continuent à maintenir le bateau en marche en assurant le report de l'Assemblée annuelle pour août 2021 ainsi que le fonctionnement général. Grands mercis spécialement à Claude, François, Francine, Jean-René, Gérald et Pierre, vraiment dévoués.

J'attends vos commentaires et vos suggestions avec intérêt.

AUGUSTIN FRIGON IMPRESSIONNE LES FRANÇAIS

Pierre Frigon⁰⁰⁴

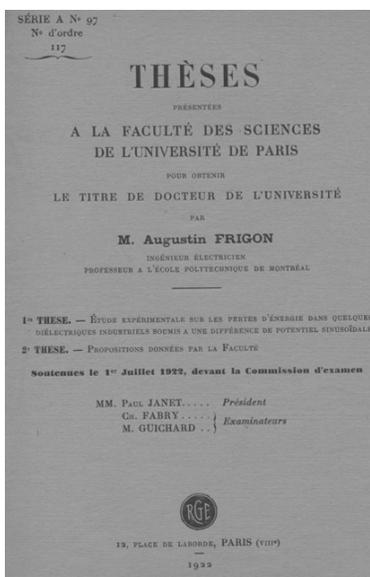
À la fin de janvier 1932, Georges Dejardin, professeur de physique à l'Université de Lyon, arrivait à Montréal à bord de l'Île-de-France pour donner une série de douze conférences à l'école Polytechnique de Montréal à l'invitation de l'Institut scientifique franco-canadien. Augustin Frigon était alors directeur de l'école Polytechnique et fervent promoteur de l'Institut qui avait pour mission les échanges scientifiques entre la France et le Québec. D'ailleurs, Frigon faisait partie du conseil d'administration de l'Institut¹.

À l'occasion de l'arrivée de Georges Dejardin, la presse est convoquée et le président de l'Institut, Louis-Janvier Dalbis présente le conférencier. Dejardin a déjà travaillé au laboratoire Fabry de Paris qui doit son nom au scientifique Charles Fabry². Dejardin le connaît bien.

Voici ce qu'en rapporte le journal *Le Devoir*³, : « Au sujet de M. Fabry, M. Dejardin a ajouté qu'il a eu une conversation avec lui il y a quinze jours et

qu'il a été question de M. Augustin Frigon. M. Fabry, dit-il était le président du jury devant lequel M. Frigon a soutenu sa thèse, et M. Fabry a toujours gardé un vif souvenir de M. Frigon et du

sujet tout spécial de sa thèse ». En fait, si le texte apparaissant sur la page couverture de la thèse de Frigon est exact, Fabry était examinateur et le président du jury était Paul Janet, mentor de Frigon durant son séjour en France en 1920, 1921 et 1922.



¹Fernand Harvey, « L'Institut scientifique franco-canadien, 1926-1967, précurseur de la coopération franco-québécoise », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 20, n° 1, automne 2011, p. 72 à 83. <https://id.erudit.org/iderudit/1055964ar>

²Sur Charles Fabry : https://data.bnf.fr/fr/12519646/charles_fabry/

³« Nos entrevues. M, Georges Dejardin », *Le Devoir*, 1^{er} février 1932, p. 3

(Suite de la page 18)

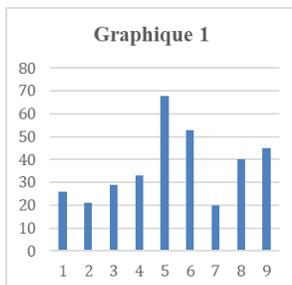
Ces deux décès sont les seuls expressément attribués à la peste dans le registre des inhumations de Sainte-Mère-Église, en 1626. Est-ce à dire que ce sont les seuls? Chose certaine, la mort frappe fort cette année-là. Nous avons répertorié 63 décès entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre. Le tableau 1 montre que le mois d'octobre a été de loin le plus meurtrier.

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
4	3	7	2	3	4	0	3	5	25	9	3	68

Ces décès, certes, ne peuvent tous être attribués à la peste. Cependant, les registres relatent des décès multiples dans certaines familles, en 1626. Par exemple les Lagouche : quatre adultes (14 février, 16, 22 novembre, et 1^{er} décembre), et un enfant (14 octobre). Chez les Du Bosq, en plus de Jeanne, trois autres adultes (7, 10 et 11 octobre). Ainsi, plusieurs adultes morts dans une même famille, une année de peste, portent à croire que certains ont été frappés même si les actes de décès ne le mentionnent pas.

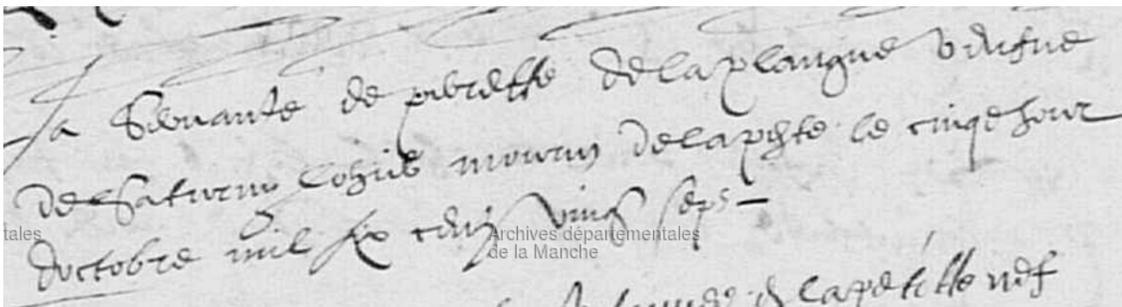
En outre, l'hypothèse qu'il y a eu plus de décès par la peste que les deux mentionnés aux registres est d'autant plus plausible que pour les quatre années précédentes (1622 à 1625) et les quatre années suivantes (1627 à 1630), on constate une mortalité jusqu'à trois fois plus faible qu'en 1626 (tableau 2, et graphique 1).

1	2	3	4	5	6	7	8	9
1622	1623	1624	1625	1626	1627	1628	1629	1630
26	21	29	33	68	53	20	40	45



En 1627, à Sainte-Mère-Église, Saint-Thomas-de-Saint-Lô et Sainte-croix-de-Saint-Lô

En 1627, on recense au moins deux cas de peste à Sainte-Mère-Église⁹. La présence de la peste est aussi confirmée par le nombre de décès élevé (53) durant cette année. Les deux cas de peste recensés sont :

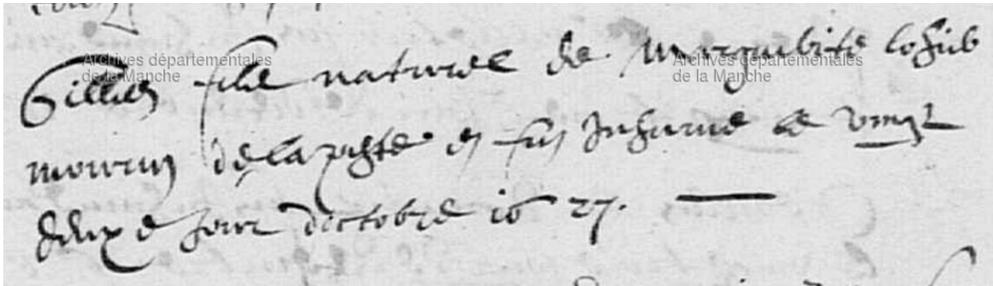


(Suite page 21)

⁹Commune de Sainte-Mère-Église : <http://www.archives-manche.fr/ark:/57115/a011288085773Uk9IN0/85ad2cfbe0>, élément 104 de 134, page de droite, 3^e et 5^e.

(Suite de la page 20)

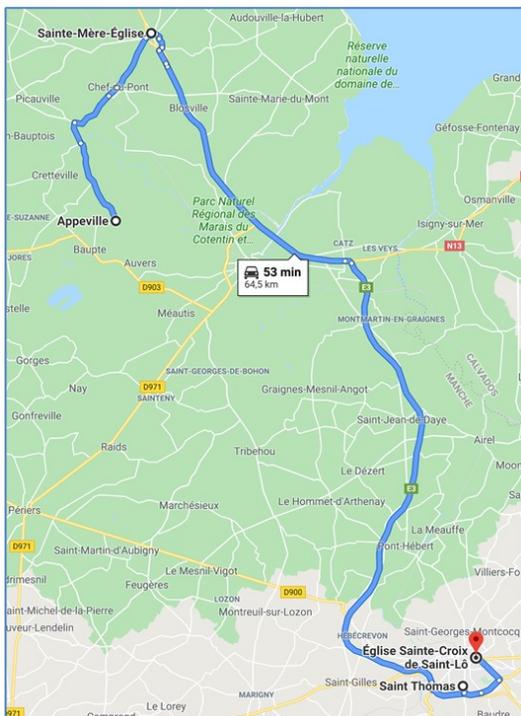
La servante de Perette de la Planque veufve de Saturnin Lohier mourut de la peste, le cinquième octobre mil six cent vingt sept.



Gilles, fils naturel de **Marguerite Lohier** mourut de la peste et fut inhumé le vingt deux^{iesme} jour d'octobre 1627.

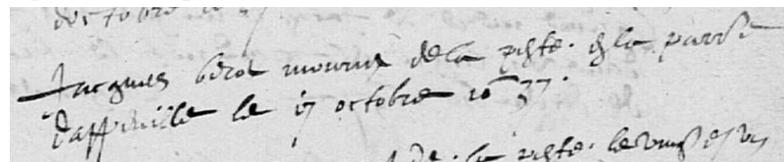
Outre le décès de Gilles, d'autres viennent éprouver la famille Lohier : un enfant pour Guille (24 octobre); deux enfants pour Michel (25 novembre, 11 décembre); Robert et Honoré (4, 17 décembre), Girette de La Lande, épouse de Michel (8 décembre).

La peste rôde aussi dans d'autres communes de Normandie. Par exemple, à 65 kilomètres au sud de Sainte-Mère-Église, le curé de Saint-Thomas-de-Saint-Lô enregistre un total de 723 décès entre 1625 et 1628 contre 274 les cinq années précédentes. Trois kilomètres plus loin, à Sainte-Croix-de-Saint-Lô, les registres mentionnent 267 décès pour les années 1626-1627. La mortalité tombe à 33, en 1628¹⁰. Puis, il y a un repli de dix années et un nouveau sommet.



En 1635, à Saint-Thomas-de-Saint-Lô et Sainte-Croix-de-Saint-Lô, et en 1637, à Appeville.

On observe un pic en 1635, avec 148 décès à Sainte-Croix-de-Saint-Lô, et 778 à Saint-Thomas-de-Saint-Lô¹¹. En 1637, la peste frappe Appeville, située à une quinzaine de kilomètres au sud de Sainte-Mère-Église. On relève au moins un cas dans les registres de sépultures.



Jacques Bérot mourut de la peste en la paroisse d'Appeville le 17 octobre 1637¹².

Ainsi Jacques Bérot, de la paroisse de Sainte-Mère-Église, décède dans la paroisse d'Appeville et y est inhumé.

Malheureusement, les archives de baptêmes, mariages et sépul-

(Suite page 22)

¹⁰ <http://www.archives-manche.fr/Histoire-et-documents/p1735/1627-epidemie-de- peste-dans-le-Cotentin>

¹¹ <http://www.archives-manche.fr/Histoire-et-documents/p1735/1627-epidemie-de- peste-dans-le-Cotentin>

¹² Commune d'Appeville <http://www.archives-manche.fr/ark:/57115/a011288085773cnv34H/03dbcfe9d>, élément 93 de 114, page de droite, 7^e.

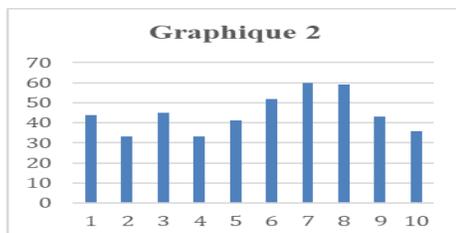
(Suite de la page 21)

tures de la commune d'Appeville ne sont disponibles qu'à partir de 1753 dans les archives communales de la Manche et empêchent une étude plus approfondie.

En 1637, à Sainte-Mère-Église

À Sainte-Mère-Église (tableau 3, et graphique 2), on observe un pic durant les années 1635-1640. On constate en effet que les décès en 1636, 1637 et 1638 sont clairement au-dessus de la moyenne des années précédentes et suivantes.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1631	1632	1633	1634	1635	1636	1637	1638	1639	1640
44	33	45	33	41	52	60	59	43	36



En conclusion, il y a eu épidémie de peste durant les années 1625 et les années 1635 à Sainte-Mère-Église, Saint-Thomas-de-Saint-Lô et Sainte-Croix-de-Saint-Lô. Mais d'autres communes de Normandie furent aussi atteintes.

Ainsi, entre le début juillet 1625 et le début de janvier 1626, la peste frappe à Grandville et fait 74 victimes¹³.

En 1626, elle sème la mort à Cherbourg apportée vraisemblablement par le navire du capitaine Jean d'Aulière, venant de La Rochelle. À Bayeux, dans la paroisse de Saint-Floxel, on recense 30 décès, en 1626, près de 50 en 1627 et de janvier à avril 1628, quinze morts. En 1627, la commune de Sainte-Suzanne-sur-Vire en est victime.

« En 1628, il mourut dans ce bourg [Villedieu-les-Poëles] près de deux cents personnes d'une maladie qui approchait fort de la peste ».

En 1636, Valognes est atteinte. La paroisse de Saint Floxel, l'est aussi : 20 morts. L'année suivante : vingt autres. Et on pourrait continuer ainsi pour : Caen, Buis, Sévigny-le-Vieux, etc.

Ailleurs, dans le pays, la peste fait aussi des ravages : « Toulouse en fut infectée pendant trois ans de suite, 1626, 1627 et 1628. Lyon en fut désolée dans le même temps. La Provence en fut attaquée en 1626 et 1630. Elle régna violemment à Montpellier pendant les mêmes années. Enfin, il y eut peu de villes où elle ne porta la désolation [...]. Elle y emporta quatre à cinq mille personnes, c'est-à-dire environ le tiers de la ville¹⁴. » La grande peste de 1626 frappe aussi en Anjou¹⁵. Dans le Bocage, « au mois de novembre 1626, il y eut 58 morts à Condé-sur-Noireau alors que le nombre mensuel de décès y était en temps ordinaire de quatre¹⁶. » Ces années-là, la peste sévit aussi en Bretagne, en Pays de la Loire, etc. En Bretagne, la ville de Rennes est durement touchée entre 1624 et 1632¹⁷.

¹³ Les informations qui suivent sont issues de : Porquet, Louis, *La peste en Normandie du XIV au XVII^e siècle*, Éditions Vire, 1898, p. 23, 24, 31, 33, 42, 43. Téléchargeable sur Internet Archive (archive.org).

¹⁴ Auteur anonyme, *Dissertation sur l'origine des maladies épidémiques et principalement sur l'origine de la peste*, Imprimerie Jean Martel, Montpellier, 1721, p. 59, 60. Téléchargeable sur Internet Archive (archive.org).

¹⁵ François Lebrun, *Les hommes et la mort en Anjou aux 17^e et 18^e siècles. Essai de démographie et de psychologie historiques*, Mouton, Paris, La Haye, 1971, p. 312 à 323. Consultable en partie sur Google.

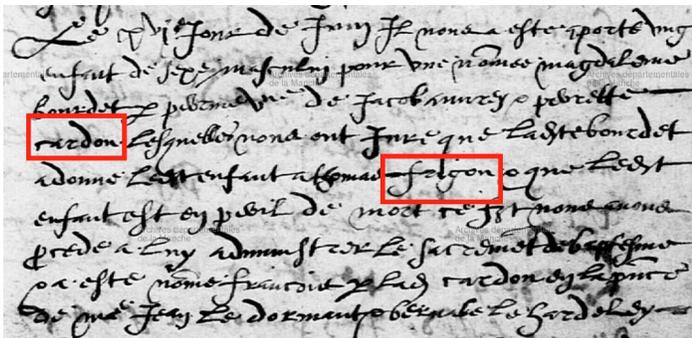
¹⁶ Goujard, Philippe, *La Normandie aux XVI^e et XVII^e siècles*, Éditions Ouest-France, 2002, 365 p., p. 175. Téléchargeable sur Google.

¹⁷ Philouze, Paul, *Notice sur le sanctuaire de Bonne-Nouvelle à Rennes*, Imprimerie Marie Simon, Rennes 1896, p. 61 et suivantes.

Les documents d'archives des 17^e et 18^e siècles présentent un certain nombre de difficultés. Parmi celles-ci, l'écriture des "on" et des "ou" de fin de mots. Nous trouvons parfois des Frigon. Mais sont-ils plutôt des Frigou?

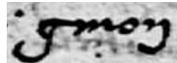
Voici deux exemples qui illustrent cette situation. Le premier est tiré de l'acte de baptême de François Bourdet de la paroisse de Teurthéville-Bocage daté de 1631, et l'autre de l'acte de sépulture de Jacques Frigou, de Cretteville, daté de 1791.

Dans le premier texte, comment lisez-vous le mot encadré à droite? Frigon?



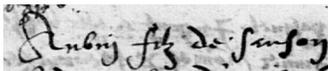
Baptême de François, fils illégitime de Madeleine Bourdet. Commune de Teurthéville-Bocage, département de la Manche, 1631-06-16¹.

Hé bien non, c'est plutôt Frigou. En effet, le prêtre qui a rédigé l'acte de baptême termine ses "on" de

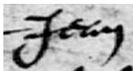


fin de mots comme ceci: (Simon). Il termine toujours le "n" de fin de mot avec une patte vers le bas, comme c'est l'habitude à cette époque, pour les sons "ain", "in", "an", "on", "un".

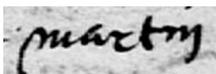
En voici des exemples tirés d'autres actes rédigés par ce prêtre :



(Aubin fils de Sanson),



(Jean),



(Martin).

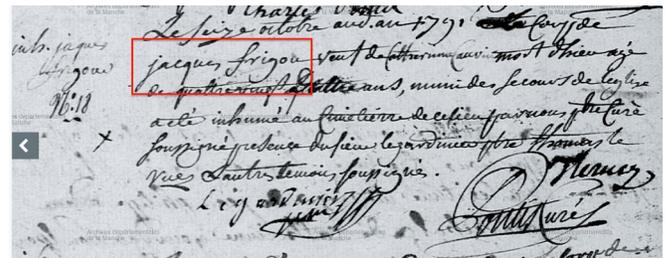
Ce qui nous amène à conclure que la dernière lettre



de n'est pas un "n" et le nom est Frigou. Noter qu'il existe aussi des Frigout dans cette commune. Dans l'autre encadré en rouge du même texte, on lit donc "Cardou" et non "Cardon".

Voyons maintenant le second texte qui date de 160 ans plus tard. Nous le devons à la plume du curé Pontis, de la paroisse de Cretteville. On constate à la lecture des actes de ce curé que la calligraphie commence à changer et qu'on abandonne les "pattes" des "n" en fin de mot.

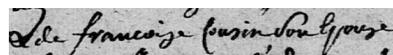
Il devient alors très difficile de distinguer les "n" des "u" de fin de mots. Ainsi donc, dans l'acte ci-joint, devrait-on lire Jacques Frigon ou Jacques Frigou? Comme ce prêtre ne trace plus de pattes vers le bas dans les "n" de fins de mots, le seul moyen de savoir si le mot se termine par « ou » ou par « on », est de faire un inventaire substantiel des "n" de et des "u" de fin de mots pour voir s'il se dégage une constante dans cette l'écriture.



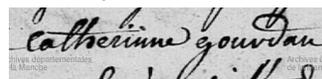
Acte de sépulture de Jacques Frigou, époux de Catherine Cauvin Commune de Cretteville, département de la Manche, 1791-10-16²

Voici des échantillons de l'écriture du curé Pontis de mots se terminant par "n", puis des mots se terminant par "u".

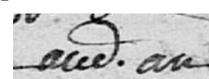
"N" en fin de mots, comme dans Frigon



de Françoise Cousin son épouse



Catherine Gourdan (Gourdau?)



audit an

(Suite page 24)

¹Archives départementales de la Manche : <http://www.archives-manche.fr/ark:/57115/a011288085774giPedz/a979d23b2b> , élément 174 de 196, page de droite, 2^e.

²Archives départementales de la Manche : <http://www.archives-manche.fr/ark:/57115/a011288085768L8wm2g/058a513990> Élément 82 de 93, page de gauche, 2^e

(Suite de la page 23)

Jean Philippe

Bernardin

Parrain

Ce matin

Marie Videgra

Léon

Jacques Gagnon

Tisseran

Son oncle

La Bénédiction

Jean Gagnon

Catherine Lebreton

Louise Jean

Son épouse

Son épouse

Madeleine Baudain

Baptisé un fils

Jean Pérotte

Bénédiction nuptiale.

"U" en fin de mots, comme dans Frigou

Ai reçu

Curé de ce lieu

Inhumé au cimetière

Que remarque-t-on lorsqu'on compare les "n" et les "u" de fin de mots? Les "n" sont plus pointus que les "u"... mais pas toujours!

La réponse devient claire si on consulte la **table alphabétique des actes** qui se trouve à la fin du re-

gistre. Comparons

, et

En comparant le mouvement de la plume du scribeur, on conclut que la dernière lettre de

est un « n » et que la dernière lettre de

est un « u ».

Décès			
Frigou Jacques	16 g ^{de}	18	
Lebauf Catherine	21 g ^{de}	20	
Leffler Anne	20 g ^{de}	19	
Leffler Marguerite Rose	24 janvier	2	
Berotte Pierre Prosper	28 mars	9	
Scelle Marie	17 juin	13	
Capin Louis Zacharie	26 D ^{ce}	23	

Table alphabétique des actes de naissance, mariage et décès de la commune de Teurthéville -Bocage l'année 1791³.

Au-delà de ces constatations, que peut-on dire au sujet de Frigout, Frigoult, et Frigot qu'on trouve dans plusieurs communes de Normandie? Ils pourraient être des variantes de Frigon, mais il faudrait dresser les arbres généalogiques pour le démontrer, tout comme il a été fait pour les Frigond de Louiseville, en Mauricie, qui se sont tous avérés être des Frigon. Mais en France, les archives sont incomplètes et il sera bien difficile d'établir des liens entre ces familles...

³<http://www.archives-manche.fr/ark:/57115/a011288085768L8wm2g/cb75f90a7b> Élément 83 de 93.